



© OPIE – H. Guyot

Avoisinant les 6 cm hors antennes et de couleur noire brillante avec l'extrémité des élytres brun-rouge, le Grand Capricorne est l'un des plus grands insectes de France.

Valeur patrimoniale

Statut européen

Directive habitat (annexes II et IV)
Convention de Berne (annexe II)

Statut national

Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 22/07/1993, modifié par l'arrêté ministériel du 23/04/2007.

Statut régional

Espèce complémentaire des ZNIEFF du Languedoc-Roussillon (2005).

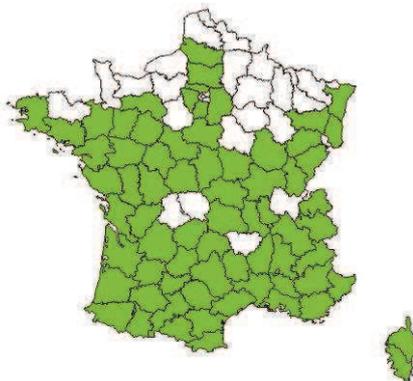
Répartition

Européenne

Aire de répartition correspondant à l'ouest-paléarctique et s'étendant sur presque toute l'Europe, le nord de l'Afrique et l'Asie mineure.

Nationale

Espèce principalement méridionale, très commune dans le sud de la France et se raréfie au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord de la France.



Sur le site

Cf. carte ci-après.

Directive Habitat Faune Flore : annexes II et IV

1088

Grand Capricorne

Cerambyx cerdo

Hiérarchisation : 5 (enjeu modéré)

Note régionale (CSRPN) : 3

Morphologie

Adultes : Un des plus grands cérambycides de France. Taille variant de 24 à 55 mm. Corps de couleur noire brillante avec l'extrémité des élytres brun rouge et avec une légère convergence de l'épaule vers l'extrémité des élytres. Angle sutural apical de l'élytre épineux. Pronotum fortement ridé avec une pointe sur le côté. Antennes dépassant de trois ou quatre articles l'extrémité de l'abdomen chez le mâle et atteignant au plus l'extrémité de l'abdomen chez la femelle. Face inférieure des deux premiers articles des tarses postérieurs pubescente avec une ligne médiane dénudée.

Ecologie de l'espèce

Habitats : Le Grand Capricorne est une espèce principalement de plaine qui peut se rencontrer en altitude en Corse et dans les Pyrénées. Il peut être observé dans tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés, des milieux forestiers, mais aussi des arbres isolés en milieu parfois très anthropisé (parcs urbains, alignements de bord de route).

Activité : Généralement les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Dans le Midi méditerranéen, ils peuvent être observés au cours de la journée.

Reproduction et cycle de développement :

Durée totale du cycle de développement : trois ans.

Période de vol : de juin à septembre et dépendant des conditions climatiques et de la latitude. Restant à l'abri de la loge nymphale durant l'hiver.

Ponte : œufs déposés isolément dans les anfractuosités et dans les blessures des arbres de juin à début septembre.

Développement larvaire : éclosions peu de jours après la ponte. Durée du développement larvaire de 31 mois. Larves de la première année restent dans la zone corticale et s'enfonçant dans le bois la seconde année.

Métamorphose : construction d'une galerie ouverte vers l'extérieur puis d'une loge nymphale obturée avec une calotte calcaire à la fin du dernier stade larvaire (de la fin de l'été ou en automne et durant cinq à six semaines).

Régime alimentaire : Larves xylophages se développant sur des Chênes et consommant le bois sénescant et dépérissant. Adultes s'alimentant de sève au niveau de blessures fraîches et de fruits mûrs.

État de conservation

Régression nette en Europe au nord de son aire de répartition. Populations très localisées dans le nord de la France et espèce commune dans le sud.

Régional

Bon état de conservation.

Sur le site

Bon état de conservation.

Etudes à développer

Cartographie des vieux chênes sur les sites et suivi des adultes du grand Capricorne avec l'emploi de pièges attractifs non destructifs.

Réalisation d'un inventaire national spécifique afin d'augmenter les connaissances sur la répartition de l'espèce.

Habitats utilisés sur le site

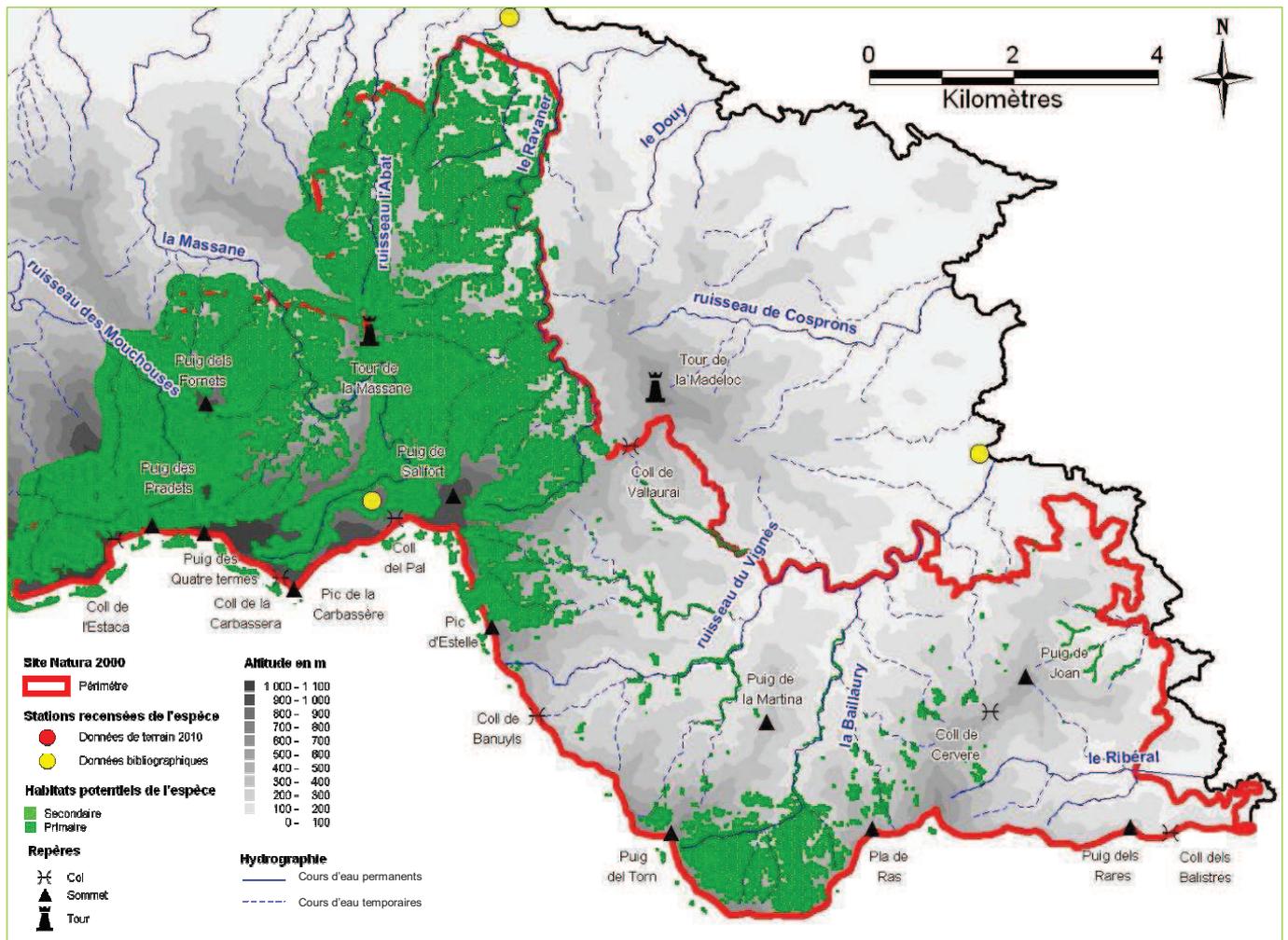
L'espèce est présente dans les habitats (forestiers ou non) présentant des chênes.

Menaces pesant sur l'espèce et ses habitats

Les populations ne sont pas menacées dans le sud du pays.

Mesures de gestion favorables

- **Maintenir de vieux chênes sénescents.**
- **Favoriser le renouvellement des classes d'âges sur le site et la taille des arbres en têtard.**
- **Mettre en place d'îlots de vieillissement dans les peuplements forestiers de feuillus.**
- **Sensibiliser forestiers et promeneurs à la préservation des coléoptères saproxyliques, de manière à lutter notamment contre l'idée reçue qu'une forêt est mal gérée lorsqu'on y laisse des arbres morts ou du bois mort au sol.**



Bibliographie

BACHILLER P., 1981 ; BARBEY A., 1925 ; FIERIS V. & al., 1998 ; LUCE J.-M., 1997 ; VILLIERS A., 1978.